



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# **Bilan d'activités**

## **de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France**

**Année 2008**

## Sommaire

### **La culture, un facteur de développement et d'attractivité du territoire** **p. 3**

#### **1. Préservation, enrichissement et promotion des patrimoines** **p. 3**

- Archéologie préventive : la découverte d'un important trésor monétaire du IIIe siècle en Essonne
- Monuments historiques : mise en place du Label Patrimoine du 20e siècle autour de la thématique « Les ensembles de logements 1945-1975 »
- Livre et lecture : le développement du jeune public
- Musées de France : rénovation, construction, création
- La stabilité du réseau francilien des Villes et Pays d'art et d'histoire

#### **2. Soutien à la création et à la diffusion** **p. 4**

- Théâtre : la poursuite de l'accompagnement des institutions en Ile-de-France
- Danse : un soutien à la diversité de l'expression chorégraphique
- Musique : un renforcement des ensembles ou structures conventionnées
- Arts plastiques
- Cinéma : des conventions pour le développement cinématographique en Ile-de-France

#### **3. Transmission et démocratisation de la culture** **p. 6**

- L'éducation artistique et culturelle : une politique interministérielle à destination des jeunes franciliens scolarisés
- Les enseignements artistiques

### **Fiche d'identité de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France** **p. 7**

(mise à jour février 2009)

### **Organigramme** **p. 8**

(mise à jour février 2009)

### **Budget exécuté en 2008** **p. 9**

## La culture, un facteur de développement et d'attractivité du territoire francilien

### 1. Préservation, enrichissement et promotion des patrimoines

#### - **Archéologie préventive : la découverte d'un exceptionnel trésor monétaire romain du III<sup>e</sup> siècle en Essonne**

Un important trésor de monnaies de bronze du III<sup>e</sup> siècle a été mis à jour, à l'occasion de travaux de terrassement dans un pavillon aux environs d'Arpajon (91), début novembre 2008. Alerté par le propriétaire et la mairie, le Service régional de l'archéologie de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France est intervenu avec l'aide de l'INRAP pour procéder au sauvetage archéologique.

La première céramique éventrée lors des travaux contenait près de 43 kilogrammes de monnaies. La seconde, prélevée en l'état et qui fera l'objet d'une fouille minutieuse en laboratoire, semble de mêmes dimensions. Le trésor au complet devait peser environ 80 à 90 kg et contenir de 30 000 à 40 000 monnaies.

Une première analyse réalisée sur une centaine de monnaies (des antoniniens de cuivre) montre que celles-ci appartiennent principalement aux règnes des derniers empereurs de « l'Empire Gaulois » (Victorin et Tétricus – 269-274 ap. J.C.) et ont été émises par les ateliers monétaires de Trèves et de Cologne. On retrouve aussi les empereurs contemporains régnant à Rome (Gallien, Claude II et Quintille). Si les monnaies les plus récentes semblent appartenir aux dernières émissions de l'année 274, la présence d'imitations des monnaies officielles et la composition générale permettent d'envisager une datation plus récente de l'enfouissement du trésor (vers 280-283 ap. J.C.).

Il s'agit incontestablement d'un des plus importants trésors de monnaies de cette période jamais trouvé en France (le plus important fut découvert en 1890 à Evreux – 340 kgs – Trésor militaire). Le travail des archéologues et des numismates ne fait que commencer. Les observations réalisées sur le terrain viendront utilement compléter les informations qui seront recueillies lors de la fouille en laboratoire de la seconde céramique et par l'étude des monnaies. Elles devront cependant au préalable être nettoyées avant de pouvoir être étudiées.

#### - **Monuments historiques : mise en place du Label Patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle autour de la thématique « Les ensembles de logements 1945-1975 »**

L'année 2008 a été marquée par l'adoption du Label Patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle, créé par le Ministère de la culture et de la Communication en 1999 pour répondre à la recommandation du Conseil de l'Europe du 9 septembre 1991, incitant ses membres à mettre en œuvre des « stratégies d'identification, d'étude, de protection, de conservation, de restauration, de sensibilisation » visant l'architecture souvent décriée du 20<sup>e</sup> siècle. Dans cet esprit, la DRAC Ile-de-France a souhaité mettre en place ce label, en privilégiant l'architecture des ensembles de logement dans la seconde moitié du siècle (1945-1975), particulièrement emblématiques de cette architecture contemporaine menacée par de forts bouleversements. Ce thème s'inscrit par ailleurs dans les priorités de la Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture et de la communication, qui mène, depuis 1998, un travail d'identification et de connaissance des ensembles dans le cadre des projets de rénovation urbaine de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU).

Pour élaborer une liste d'ensembles à labelliser, la DRAC a constitué un groupe de travail réunissant des experts du domaine et des praticiens : Christine Mengin, maître de conférence à l'université de Paris I, Jean-Paul Croizé, professeur à l'école d'architecture Val de Seine, Benoît Pouvreau, docteur en histoire de l'art chargé de mission au service du patrimoine culturel du Conseil général de Seine-Saint-Denis, Bertrand Lemoine, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, François Goven, inspecteur général du patrimoine, et Bruno Mengoli, chef du service départemental d'architecture et du patrimoine de Seine-Saint-Denis. L'Union sociale pour l'habitat (USH) a été étroitement associée par l'intermédiaire de Mme Dominique Dujols et M. Patrick Kamoun également membres du groupe de travail. L'analyse a été enrichie par le travail réalisé par Béatrice Mariolle, architecte cabinet Bres+Mariolle et associés, Jean-Michel Léger, IPRAUS, école nationale d'architecture de Belleville et M. Pouvreau sur le logement social.

La liste, soit une quarantaine d'ensembles, a été présentée au cours de la Commission régionale du Patrimoine et des sites (CRPS) dont la composition a été renouvelée cette année, lors de sa séance du 16 décembre 2008.

Parmi les protections emblématiques prises au cours de l'année 2008, peuvent être mentionnées : pour le patrimoine 20<sup>ème</sup> siècle le classement en totalité de la Tour aux Figures de Jean Dubuffet sur l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux (92) par arrêté du 10/09/2008, mais aussi le classement de l'ensemble du Domaine national de Fontainebleau (77) par arrêté du 10/10/2008, ainsi que le classement en totalité de l'Abbaye de Port-Royal à Magny-les-Hameaux (78) par arrêté du 10/10/2008.

Parmi les chantiers de restauration significatifs conduits en maîtrise d'ouvrage Etat qui ont été achevés en 2008, peuvent être cités : la restauration des couvertures du chevet Nord et bas-côtés de l'église Saint-Sulpice à Paris 6e (avril 2008) après 3 ans de chantier, la restauration de la Tour Nord de la cathédrale Saint Etienne à Meaux (octobre 2008), la restauration extérieure du logis Nord de l'Abbaye de Port-Royal des Champs à Magny-les-Hameaux (novembre 2008), la mise en sécurité du Château de Maisons-Laffitte (mars 2008), la mise hors d'eau de la crypte du Mémorial de l'Escadrille La Fayette à Marnes la Coquette (avril 2008), la restauration du clocher de l'église Saint Didier à Villiers le Bel (octobre 2008).

Deux opérations de valorisation du patrimoine ont été conduites en 2008 : la sixième édition de l'opération « Rendez-vous aux jardins » sur la thématique du « Grand voyage des plantes à travers les siècles » qui a permis l'ouverture au public d'environ 200 parcs et jardins, publics ou privés, ainsi que la finalisation du dossier de candidature de l'œuvre de Le Corbusier en vue de son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en juin 2009. Sept sites ont été concernés en Ile-de-France sur les 22 sélectionnés : la Villa Savoye à Poissy (78), la Maison Cook à Boulogne-Billancourt (92), les Maisons Jaoul à Neuilly-sur-Seine (92), la Cité du Refuge de l'Armée du Salut (Paris 13<sup>e</sup>), le Pavillon Suisse de la Cité universitaire (Paris 14<sup>e</sup>), les Maisons La Roche et Jeanneret (Paris 16<sup>e</sup>), et l'immeuble de la Porte Molitor (Paris 16<sup>e</sup>). Les visites sur place organisées par la DRAC/CRMH d'Ile-de-France pour l'expert d'ICOMOS international au mois de septembre 2008 ont été l'occasion de formuler un certain nombre de propositions en termes d'extension de protection (Maisons Cook et Jaoul) et de programme de réhabilitation (Cité du refuge) ou de restauration (Maisons Blanche et Jeanneret, siège de la Fondation Le Corbusier) afin de permettre à ces œuvres emblématiques du patrimoine XX<sup>e</sup> de justifier pleinement leur inscription sur la liste de l'UNESCO.

D'autre part, deux ZPPAUP (Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) ont été créées en 2008, à Andrésy et à Croissy-sur-Seine.

#### - **Livre et lecture : le développement du jeune public**

En 2008, la Drac a apporté une attention particulière, en matière de soutien à la vie littéraire en Ile-de-France, aux interventions d'écrivains et d'illustrateurs organisées à l'intention du jeune public, par le biais des initiatives conduites par des bibliothèques de lecture publique, des associations ou, à partir du Département de la Seine-Saint-Denis, à celles menées par le Centre de promotion de livre de jeunesse (CPLJ) qui organise, chaque année, le Salon du livre et de la presse de jeunesse à Montreuil. C'est dans cet esprit que le soutien à l'installation de résidences d'auteurs, en partenariat avec des collectivités territoriales, des professionnels de la chaîne du livre ou des acteurs du réseau scolaire, s'est affermi. L'année 2008 a également été caractérisée par une accentuation, dans le domaine de l'économie du livre, des aides aux librairies franciliennes indépendantes, notamment pour le renouvellement, ou l'extension, de leur équipement informatique. Au chapitre de la DGD-Bibliothèques (Dotation globale de décentralisation), l'année 2008 a vu la mise en service de seize bibliothèques territoriales en Ile-de-France, cependant que cinquante-cinq opérations nouvelles de construction, rénovation, aménagement ou d'informatisation ont fait l'objet d'un soutien de l'Etat.

#### - **Musées de France : rénovation, construction, création**

##### **Maisons-Alfort, réouverture après rénovation**

Le musée de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, musée de France depuis 2006, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, a réouvert le 1er novembre 2008, après dix mois de travaux menés par l'architecte Francis Gallois-Montbrun. Destinés à lui redonner tout l'éclat dû à son ancienneté et à sa qualité scientifique et architecturale, ces travaux ont été entrepris à la suite de graves problèmes de conservation des pièces maîtresses de la collection, les fameux Ecorchés de Fragonard (XVIII<sup>e</sup> siècle) durant l'été 2003. La rénovation du musée est devenue une réalité lorsque le projet du Professeur C.Degueurce, responsable du musée a été retenu dans le programme de valorisation du Pôle touristique des Boucles de la Marne, pour un montant de 510.000 €. L'apport financier complémentaire par le mécénat de 205.000 € et les expertises techniques réalisées du LRMH et du C2RMF ont permis de mener le projet de réaménagement dans sa totalité. Le respect

des principes muséographiques et pédagogiques d'origine font de cet équipement un des joyaux de la culture scientifique en Ile-de-France qui connaît depuis sa réouverture une forte fréquentation.

### **Deux chantiers de construction et de rénovation**

Deux chantiers de musées ont débuté à l'automne 2008, situés à Louvres (Communauté de communes de Roissy Porte de France, ARCHEA) et à Boulogne-Billancourt (musée Paul Belmondo et de la sculpture figurative du XXe siècle). Ils permettent de mesurer la dynamique régionale en matière de musées, l'un inscrivant un projet architectural dans le Val d'Oise destiné à valoriser les collections issues des fouilles archéologiques menées en pays de France, l'autre donnant accès à la collection du sculpteur P. Belmondo, résultat d'une donation faite par les héritiers à la ville de Boulogne-Billancourt. Ces deux projets seront inaugurés de façon simultanée en 2010.

### **Le Musée de la grande Guerre, un nouveau musée**

Le maître d'œuvre choisi sur esquisse est l'Atelier Lab - Christophe Lab. Le projet est d'une superficie de 6.600 m<sup>2</sup> pour un coût total de 18 M €. Une exposition préfigurative a été inaugurée en novembre 2008 durant les commémorations du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice. Elle permet de découvrir le projet architectural et de mesurer le cas échéant ses qualités ou ses limites du point de vue muséographique.

#### **- La stabilité du réseau francilien des Villes et pays d'art et d'histoire**

Le réseau Villes et Pays d'Art et d'Histoire est resté stable en 2008 avec 6 villes sur 7 qui poursuivent la mise en oeuvre de la convention signée avec l'Etat ( Noisiel, Saint Quentin en Yvelines, Rambouillet, Etampes, Boulogne, Pontoise).

La participation financière de l'Etat s'est élevée à 162 800 € et devrait rester stable dans les 2 années à venir : l'objectif est de consolider le réseau existant et de pérenniser les actions de sensibilisation qui sont menées en créant des centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) dans chacune des villes labellisées.

## **2. Soutien à la création et à la diffusion**

#### **- Théâtre : la poursuite de l'accompagnement des institutions en Ile-de-France**

En 2008, la DRAC a poursuivi son effort de contractualisation avec les réseaux institutionnels présents sur le territoire régional, par l'établissement de conventions pluriannuelles. Ainsi 2 centres dramatiques (Théâtre Gérard Philipe / CDN de Saint-Denis et Théâtre des Amandiers / CDN de Nanterre) ont établi leur contrat de décentralisation dramatique sur la période 2008-2010. A Saint-Denis, un nouveau directeur, Christophe Rauck, a été nommé le 1er janvier 2008.

Pour les scènes nationales, des contrats d'objectifs sont en passe d'être finalisés ou en cours d'élaboration comme à Noisiel et à Saint Quentin en Yvelines. De nouvelles conventions de scènes conventionnées ont vu le jour comme à la Maison de la Poésie (Paris). Enfin, un appel à projets concernant les résidences d'artistes dans le cadre de l'activité de certains lieux et festivals franciliens a été initié en 2008 permettant d'orienter l'intervention de la DRAC auprès de ces opérateurs vers la présence artistique et la proximité avec les publics.

#### **- Danse : un soutien à la diversité de l'expression chorégraphique**

En 2008, la Drac a poursuivi son effort pour la constitution en Ile-de-France d'un réseau de Théâtres de Villes porteurs d'une action forte en faveur de la danse dans la diversité de ses esthétiques.

Ainsi, le Théâtre de Vanves (92), le Théâtre Jean Vilar à Suresnes (92) et le Théâtre Louis Aragon à Tremblay en France (93) ont été reconnus scènes conventionnées pour la danse dans le cadre de conventions de 3 ans.

Dans le domaine du soutien à la création, la compagnie Black Blanc Beur (hip hop) implantée à Trappes, a été confortée en compagnie conventionnée sur la période 2008-2010, ainsi que la compagnie Tanz Plantation – Marco Berrettini.

#### **- Musique : un renforcement des ensembles ou structures conventionnés**

En 2008, l'effort de la DRAC a porté sur la mise en place de conventions pluriannuelles avec plusieurs ensembles : Ensemble Aleph ; Ensemble Court circuit ; Ensemble TM +, en résidence à la Maison de la musique et de la danse à Nanterre ; L'Itinéraire, en résidence à l'auditorium Saint Germain à Paris. Dans le domaine du Jazz, des conventions ont été élaborées avec : Archimusic, Cantabile, Les Arpenteurs du sons et Le Sacre du tympan.

Dans le secteur des musiques actuelles, l'année 2008 a été consacrée à une réflexion sur l'évolution du paysage francilien des lieux et des réseaux de musiques actuelles.

La politique en direction des ADIAM a été redéfinie autour de trois orientations : le soutien à l'éducation artistique, l'animation des réseaux du spectacle vivant et le développement de résidences d'artistes.

Le soutien aux festivals de musique a lui aussi fait l'objet d'une requalification dans le cadre du dispositif de soutien aux résidences d'artistes

#### - **Arts plastiques :**

Engagé en 2007, le soutien de la DRAC au Fonds régional d'art contemporain d'Ile-de-France (FRAC) et à sa mission de diffusion sur le territoire, a été fortement consolidé en 2008, faisant de la DRAC le deuxième partenaire du FRAC aux côtés du Conseil Régional.

A côté de l'accompagnement des centres d'art et des lieux de fabrique pour le soutien à la création émergente comme La Générale en manufacture à Sèvres, l'année 2008 a été marquée par plusieurs importants projets d'oeuvres d'art dans l'espace public. L'inauguration de la commande publique confiée à Martin Szekely et Marc Barani pour l'aménagement des anciennes églises de Chelles, a permis la naissance d'un nouveau lieu pour l'art contemporain en Ile-de-France. La relance du 1% artistique dans un cadre réglementaire simplifié a permis la mise en œuvre du nouveau dispositif pour les bâtiments réhabilités de l'Université Paris 7 Paris-Diderot (lauréats Christophe Berdaguer et Marie Péjus, Eric Duyckaerts et Bertrand Segers), pour le futur bâtiment des Archives Nationales de Pierrefitte (lauréats Pascal Convert, Antony Gormley et Susanna Fritscher), pour la Bibliothèque centrale de l'Université de Marne-la-Vallée (lauréat Krijn de Koning) et pour l'INSEP dans le Bois de Vincennes (lauréat Heidi Wood). Des procédures ont été lancées pour le Grand Commun du Château de Versailles, les Archives de la Cour des Comptes, l'Institut de Physique du Globe de Paris (Université Jussieu Paris 6) et le siège de l'IGN et Météo France à Saint-Mandé, notamment, qui aboutiront en 2009.

Concernant l'enseignement supérieur des Beaux-Arts, une hypothèse de travail pour un projet de re-territorialisation de l'école supérieure d'art territoriale de Rueil-Malmaison est à l'étude.

#### - **Cinéma : des conventions pour le développement cinématographique en Ile-de-France**

La Direction régionale des affaires culturelles et le CNC (Centre national cinématographique) ont signé les conventions de développement cinématographique et audiovisuel avec le Conseil régional et le Département de Seine-Saint-Denis d'une part, et la Ville de Paris d'autre part. Ces conventions portent sur différents champs d'intervention pour un engagement total de plus de 18M€, dont 14M€ pour les aides à la production de films financées par le Conseil Régional et le CNC.

Les conventions de développement cinématographique et audiovisuel signées entre l'Etat, le CNC et les collectivités territoriales visent à faire de ce secteur d'activité un véritable pôle de développement culturel et économique en région. Elles couvrent les domaines de l'aide à l'exploitation, à la création, à la production et à l'accueil de tournages des films, aussi bien que les actions d'éducation au cinéma et de diffusion culturelle.

Pour sa part, la DRAC Ile-de-France y contribue pour un montant de 771 000€ à travers le soutien à l'éducation au cinéma, (dispositifs Ecole, Collège, Apprentis et Lycéens au cinéma, Passeurs d'images...), à de nombreux festivals (17 en Ile-de-France pour l'année 2008, tels que Côté Court à Pantin, Image par Image dans le Val d'Oise) et à des actions de diffusion culturelle ou d'accompagnement de la création.

### **3. Transmission des savoirs et démocratisation de la culture**

#### **- L'éducation artistique et culturelle : une politique interministérielle à destination des jeunes franciliens scolarisés**

Au cours de l'année 2008, la DRAC a poursuivi sa politique de transmission des savoirs menée dans un cadre interministériel. L'action la plus importante concerne l'éducation artistique et culturelle des jeunes scolarisés, en lien avec les services concernés (Délégations académiques à l'action artistique) des 3 rectorats (académies de Versailles, Paris, Créteil). Au delà des situations particulières liées aux spécificités de chacune des académies, l'intervention de la DRAC s'appuie essentiellement sur les dispositifs tels que les enseignements obligatoires, les options facultatives ainsi que les ateliers artistiques dans les domaines du théâtre, du cinéma ou de la danse.

De même, la DRAC a développé sa politique territoriale en soutenant 117 projets fédérateurs mis en œuvre pour chacun par une structure culturelle sur plusieurs établissements scolaires d'un même territoire. En 2008, la DRAC a consacré 1 953 624 € à ces opérations en privilégiant les établissements scolaires inscrits dans les quartiers prioritaires (ZEP, Réseaux Ambition Réussite, Contrats urbains de cohésion sociale ...). Ces actions, qui ont bénéficié d'un cofinancement de l'éducation nationale, ont mobilisé 161 structures ou équipes artistiques et culturelles, permettant ainsi également la consolidation de l'emploi culturel notamment dans le secteur du spectacle vivant.

Ce partenariat interministériel s'est également poursuivi par le soutien apporté en 2008 à des projets culturels à l'hôpital (107 080 € pour 18 projets), ainsi que des projets en milieu carcéral (51 000 € pour 11 projets).

#### **- Les enseignements artistiques**

La Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (article 101, chapitre III, relatif aux enseignements artistiques du spectacle vivant) vise à clarifier les responsabilités des différents niveaux de collectivités locales.

Le travail engagé depuis le début de la réforme a contribué à mieux connaître le réseau francilien des établissements d'enseignements artistiques et à souligner sa diversité et sa richesse.

En 2008, les travaux d'état des lieux prospectifs missionnés par les Départements et la Région ont été poursuivis.

Néanmoins, compte-tenu de la demande faite par les collectivités dès la fin 2007 d'une révision des critères de répartition des crédits, une concertation nationale s'est déroulée tout au long de l'année 2008 entre les services de l'Etat, l'Association des Régions de France, l'Association des Départements de France, l'Association des Maires de France et la FNCC.

A ce stade, si les objectifs poursuivis par la loi ont pu être réaffirmés, une modification du texte est envisagée pour 2009 s'agissant d'une part des critères et des modalités de transferts de crédits, d'autre part de la définition et du périmètre du cycle d'orientation professionnelle.

Dans ces conditions, la Drac a maintenu en 2008 ses subventions aux collectivités porteuses des établissements d'enseignements classés CRD (Conservatoire de Rayonnement Départemental) et CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional).

## **Carte d'identité de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France**

**Directeur** : Jean-François de CANCHY

**Adresse** : 98, rue de Charonne, 75 011 PARIS

Autre site :

➤ 6, rue de Strasbourg 93 200 SAINT-DENIS

**Standard** : 01.56.06.50.00

**Télécopie** : 01.56.06.52.48

**Contact** : Service d'Information et de Communication

Tél. : 01.56.06.50.20/50.24

Fax : 01.56.06.

[infocom.idf@culture.gouv.fr](mailto:infocom.idf@culture.gouv.fr)

**Site Internet** : [www.ile-de-france.culture.gouv.fr](http://www.ile-de-france.culture.gouv.fr)  
[www.culture.fr](http://www.culture.fr) (portail culturel)

## Organigramme de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

### ACCUEIL GENERAL

98 rue de Charonne  
75011 Paris  
Métro Charonne  
tél. 01 56 06 50 00  
fax 01 56 06 52 48  
infocom.idf@culture.gouv.fr

### DIRECTION

tél. 01 56 06 51 10 / 51 11  
01 56 06 52 61  
direction.idf@culture.gouv.fr

### Directeur régional

Jean-François  
DE CANCHY

### Directrice régionale adjointe

Marie-Christine  
DEVEVEY

### CONTROLE DE GESTION

Anne NOUGUIER  
tél. 01 56 06 51 14

ww.ile-de-  
france.culture.gouv.fr  
www.culture.fr



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



### • SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire générale **Cécile FAVAREL-  
GARRIGUES**  
tél. 01 56 06 51 15 01 56 06 52 61

Affaires générales et licences  
**Isabelle du RANQUET**  
tél. 01 56 06 52 11  
Licences d'entrepreneurs de spectacle  
tél. 01 56 06 52 09 01 56 06 52 63  
Ressources humaines  
**Yves HUET**  
tél. 01 56 06 52 51 01 56 06 52 68  
Affaires financières  
**Ludovic LEFEBVRE**  
Tél 01 56 06 50 00 01 56 06 52 41  
Moyens des services  
**Agnès LEPREVOST**  
Tél 01 56 06 52 35 01 56 06 52 61

### • INFORMATION, COMMUNICATION ET MECENAT

tél. 01 56 06 50 20 01 56 06 52 60  
Chef du service **Christophine  
ERIGNAC**  
Multimedia **Angélique SAGET**

### • DEVELOPPEMENT ET ACTION TERRITORIALE

tél. 01 56 06 51 00 01 56 06 52 45  
Chef du service **Jean-Pierre REISMANN**  
Adjointe **N.N.**  
Conseillers territoriaux :  
**Nicole CANTAGREL** (91), **Christiane  
CLAIRON-LENFANT** (75, 95), **N.N.**  
(77, 93), **Agnès NORDMANN** (78, 92)

### • CONSERVATION REGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES

tél. 01 56 06 50 30 01 56 06 52 42  
Conservateur régional **Dominique  
CERCLET**  
Conservateurs :  
**Marie-Hélène DIDIER** (77, 94),  
**Caroline PIEL** (75 - monuments Etat  
et Ville de Paris), **Serge PITIOT** (75 -  
monuments privés, 78, 95), **Thierry  
ZIMMER** (91, 92, 93)

### • ARCHITECTURE

tél. 01 56 06 50 84 01 56 06 52 45  
Chef du service **Olivier GODET**  
Chargée de mission et Villes d'art et  
d'histoire **Sophie JEVAKHOFF**

### • SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

6 rue de Strasbourg 93200 St-Denis  
tél. 01 48 13 14 84 01 48 13 01 70  
Conservateur régional **Bruno FOUCRAY**  
Adjointe **Jacqueline DEGROS**

### • MUSEES

tél. 01 56 06 50 01 01 56 06 52 46  
Chef du service **Cécile AUFAURE**  
Adjointe : **N.N.**  
Chargée de mission **Sylvie MULLER**

### • LIVRE, LECTURE ET ARCHIVES

tél. 01 56 06 51 50 01 56 06 52 46  
Chef du service **Danièle BRISON**  
Conseiller livre, lecture :  
**Bernard DEMAY**

### • THEATRE

tél. 01 56 06 52 79 01 56 06 52 42  
Chef du service **Marianne REVOY**  
Adjointe **Renée SASSO-CUINAT**  
Conseillers **Mickaël LE BOUEDEC** (Paris  
1<sup>er</sup>-10<sup>ème</sup>, 77, 91, 92), **Edith RAPPOPORT**  
(Paris 11<sup>ème</sup>-15<sup>ème</sup>, 94, 95) **Eric LEBAS**  
(Paris 16<sup>ème</sup>-20<sup>ème</sup>, 78, 93)

### • MUSIQUE ET DANSE

tél. 01 56 06 51 60 01 56 06 52 44  
Chef du service **Hervé CORRIGES**  
Adjointe **Nathalie SIMONNET**  
Conseillers danse **Sylviane MATHIS**,  
**David MATI**  
Conseillers musique **Didier CORMIER**,  
**Isabelle LAZZARINI**, **Isabelle  
RISBOURG**

### • ARTS PLASTIQUES

tél. 01 56 06 50 10 01 56 06 52 46  
Chef du service **Isabelle MANCI**  
(75, 77, 92, 93)  
Conseillère **Isabelle VIERGET-RIAS**  
(75, 78, 91, 94 et 95)

### • CINEMA, AUDIOVISUEL ET MULTIMEDIA

tél. 01 56 06 50 93 01 56 06 52 45  
Chef du service **Alain DONZEL**  
Conseiller **Daniel POIGNANT**

Mél : prenom.nom@culture.fr  
Mise à jour février 2009

## BUDGET EXECUTE DE LA DRAC ILE-DE-FRANCE EN 2008

		Action	AE	CP
<b>BOP 175</b>	<b>1</b>	<b>Patrimoine monumental et archéologique</b>	15 131 277	24 888 730
	<b>2</b>	<b>Architecture</b>	311 758	525 584
	<b>3</b>	<b>Patrimoine des musées de France</b>	748 280	1 473 373
	<b>4</b>	<b>Patrimoine archivistique et célébrations nationales</b>	51 650	51 650
	<b>5</b>	<b>Patrimoine écrit et documentaire</b>	138 500	138 500
	<b>8</b>	<b>Acquisitions et enrichissements des collections publiques</b>	183 000	183 000
<b>TOTAL BOP 175</b>			<b>16 564 465</b>	<b>27 260 837</b>
<b>BOP131</b>	<b>1</b>	<b>Soutien à la création, à la production et à la diffusion du spectacle vivant</b>	54 130 762	53 307 660
	<b>2</b>	<b>Soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts plastiques</b>	1 360 249	1 360 249
	<b>3</b>	<b>Soutien à la création, à la production, à la diffusion et à la valorisation du livre et de la lecture</b>	170 550	170 550
	<b>4</b>	<b>Economie des professions et industries culturelles</b>	823 810	823 810
<b>TOTAL BOP 131</b>			<b>56 485 371</b>	<b>55 662 269</b>
<b>BOP 224</b> *	<b>1</b>	<b>Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et insertion professionnelle</b>	3 979 820	4 491 860
	<b>2</b>	<b>Soutien à l'éducation artistique</b>	2 568 753	2 568 753
	<b>3</b>	<b>Soutien aux établissements d'enseignement spécialisé</b>	5 592 340	6 301 872
	<b>4</b>	<b>Actions en faveur des publics</b>	5 716 236	5 235 114
	<b>6</b>	<b>Action internationale</b>	723 790	723 790
<b>TOTAL BOP 224</b>			<b>18 580 939</b>	<b>19 321 389</b>
<b>BOP 186</b>	<b>1</b>	<b>Recherche en faveur des patrimoines</b>	15 500	63 888
<b>TOTAL BOP 186</b>			<b>15 500</b>	<b>63 888</b>
<b>TOTAL DES BOP</b>			<b>91 646 275</b>	<b>102 308 383</b>
<b>Total Centre des Monuments Nationaux BOP 175 Titres 3 fonctionnement et 5 investissement</b>			<b>4 335 985</b>	<b>1 411 343</b>
* hors Dotation Globale de fonctionnement				